

TYPE DE CONTRAT

SAISONNIER

RÉMUNÉRATION

18.42 à 22.10 \$/ h

AVANTAGES

Congé personnel,
activités d'équipes,
rabais pour des bottes

HORAIRES

4 jours semaine
32 h/semaine

POLLIFLORA C'EST ?

- Sensibiliser la population à l'importance des pollinisateurs pour la biodiversité et notre qualité de vie.
- S'impliquer activement dans des projets d'enrichissement de la biodiversité urbaine et d'amélioration de la qualité des environnements urbains.
- Faire partie d'une équipe passionnée et inclusive et évoluer dans un environnement de travail bienveillant, stimulant et collaboratif.

DESCRIPTION

Sous la supervision du ou de la chef.fe d'équipe et en collaboration avec une équipe motivée, tu effectueras les travaux de verdissement sur les différents mandats.

Tes rôles et responsabilités :

- Effectuer toutes les tâches reliées à l'implantation et à l'entretien des jardins (transport de terre, nivelage, désherbage, plantation des végétaux, arrosage, etc) ;
- Participer aux rencontres d'équipe hebdomadaires ;
- Maintenir l'ordre dans les espaces de rangement collectifs ;
- Représenter fièrement Polliflora sur le terrain et respecter les protocoles en place.

PROFIL RECHERCHÉ

Exigences

- Admissible au programme Emplois d'été Canada (avoir entre 15 et 30 ans, et détenir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de réfugié.e) ;
- Formation ou expérience en aménagement paysager, horticulture ou écologie ;
- Ponctuel et bon esprit d'équipe ;
- Sens des responsabilités, de l'autonomie et de l'initiative ;
- Souci du travail bien fait ;
- Aimer le travail physiquement demandant, à l'extérieur et dans des conditions climatiques diverses ;
- Permis de conduire valide (un atout).

Ce que nous t'offrons

- Horaire de 32 h/semaine (4 jours) avec certains soirs et fin de semaine au besoin ;
- Durée : de fin avril à septembre (possibilité de prolongation jusqu'à novembre) ;
- Salaire entre 18.42 à 22.10 \$/heure selon formation et expériences pertinentes conformément à la politique salariale de la coopérative ;
- Possibilité de développement professionnel au sein de la coopérative ;
- Formations accessibles tout au long de la saison ;
- Paie de vacances de 4 % ;
- Congé personnel et maladie 3,8 % ;
- Ambiance de travail dynamique et activités d'équipe ponctuelles ;
- Un remboursement à hauteur de 75 \$ pour des bottes de travail ;
- Deux chandails et une casquette signature ;
- Rabais chez certains de nos fournisseurs.



POUR POSTULER, C'EST
ICI AVANT LE 21 MARS :

